

Dans le cadre de sa politique de recrutement, Nantes Métropole lutte contre toutes les formes de discrimination, vise à diversifier ses candidatures et reconnaît tous les talents.

Direction générale ressources (DGR)

Département finances, marchés, performance (DFMP)

Le département finances, marchés et performance est composé de trois directions (Direction des finances, Direction du contrôle de gestion, Direction de la commande publique) qui regroupe 106 agents répartis sur 3 sites.

Dans ce contexte, Nantes Métropole recrute

Une directrice ou un directeur du Contrôle de gestion

Cadre d'emplois des attachés et administrateurs

Niveau de fonctionnalité : 2.0

Vos missions

Sous la responsabilité du directeur du département finances, marchés et performance, le directeur du contrôle de gestion participe au pilotage, à la mise en œuvre et à l'animation du dispositif d'optimisation des moyens et des ressources au sein de Nantes Métropole, de la Ville de Nantes, du CCAS de Nantes et de leurs principaux satellites.

Vos activités

- vous **pilotez la démarche performance**, dispositif d'optimisation des moyens et des ressources internes à nos collectivités et vis-à-vis des principaux partenaires de nos collectivités (SEM, SPL, établissements publics, etc.).
- vous **garantissez l'optimisation des conditions financières des contrats délégués, des subventions** accordées aux partenaires associatifs et aux établissements publics, **du coût des opérations d'investissement et d'aménagement**.
- vous **pilotez les conventions de services communs et contribuez à la définition des conditions financières du pacte métropolitain avec les autres communes**.
- vous **dirigez et animez** les trois services (performance, contrôle externe et programmation) **de la direction**, composés de 12 agents (cadres experts).

Votre profil

Doté(e) d'une solide expérience dans le domaine du contrôle de gestion, d'une connaissance fine des collectivités locales et d'une compréhension du bloc communal-intercommunal, vous maîtrisez la comptabilité et le montage d'un business plan. Reconnu(e) pour votre expérience managériale, vous disposez de réelles qualités relationnelles et d'écoute. Vous savez animer, réguler et conseiller les différents acteurs administratifs et techniques, partenaires internes et externes de la collectivité.

En application du principe d'égalité d'accès aux emplois publics, vous pouvez accéder à cet emploi (recrutement par voie statutaire) :

- si vous êtes fonctionnaire de catégorie A
- si vous êtes sur une liste d'aptitude donnant accès au cadre d'emplois des attachés et administrateurs
- ou si vous êtes reconnue ou reconnu travailleur handicapé et que vous justifiez des diplômes ou du niveau d'études exigés aux concours externes.

Si vous candidatez sans être fonctionnaire (recrutement par voie contractuelle), vous êtes titulaire du diplôme requis.

Informations complémentaires

Pour tous renseignements complémentaires sur le poste, vous pouvez contacter : Pascal LAMANDA, Directeur du département finances marchés et performance, au 02.40.99.33.36

Pour le suivi de votre candidature, vous pouvez contacter : Laurence RUAUT, assistante Mission Transversale Dispositifs Emploi et Développement Professionnel, au 02.52.10.80.48.

Ce poste vous intéresse ?

Adressez votre dossier de candidature **avant le 13 juillet 2018**

- CV et lettre de motivation,
- 3 derniers bulletins de salaire
- dernier arrêté de situation ou attestation de réussite au concours ou copie des diplômes et/ou attestation RQTH

en indiquant la référence de recrutement 9393.

Déposez votre candidature

Par mail

Envoyez vos documents au format pdf à : recrutementMTV@nantesmetropole.fr

Par courrier

Mme la Présidente – Nantes Métropole
Département ressources humaines
EDC – Mission Transversale DEDP
2 cours du Champ de Mars
44923 Nantes cedex 9

Dans le cadre de ses procédures de recrutement, Nantes Métropole va collecter et enregistrer des informations à caractère personnel, qui seront réservées à l'usage du département des ressources humaines et ne peuvent être communiquées à des tiers sans votre consentement et seront conservées pour une durée maximum de deux ans. Conformément à la loi informatique et libertés et au Règlement européen sur la protection des données, vous pouvez avoir accès aux données vous concernant et demander à les rectifier ou les supprimer en contactant la direction emploi & développement des compétences (coordonnées ci-dessus) ou le délégué à la protection des données de la collectivité (dgd@nantesmetropole.fr). Toute personne a le droit de s'opposer au traitement de ses données personnelles, de retirer son consentement, de définir le sort de ses données après son décès et d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).